



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====
ADPEP 45

COMPTE ADMINISTRATIF

SESSAD DTP + DV41 + UEMAs + UEEA + EMAS

2022

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLEANS Cedex 1

SESSAD DTP
767 Bd Duhamel Du Monceau
45160 OLIVET

RAPPORT D'ACTIVITE

I. Introduction

La gestion administrative et le pilotage du SESSAD DTP des territoires EST, OUEST, Métropole Nord-Est (MNE), Métropole Nord-Ouest (MNO) et Métropole Sud (MS), du SESSAD DV41, des 2 Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) de Boigny (classe Plume) et Lorris (classe Caméléon), de l'UEEA d'Orléans La Source (classe Papillon) et de l'Equipe Mobile d'Appui Médico-Social à la scolarisation (EMAS), sont centralisés à Olivet, sous le N° FINESS principal 45009188. Le service de transcription adaptation est également rattaché administrativement au SESSAD DTP.

II. Présentation de l'établissement

A. SESSAD DTP-SESSAD DV41

Le SESSAD est un établissement qui propose une activité ambulatoire, doté d'un agrément de 196 places, 13 places pour le service DV41 et 183 pour le SESSAD DTP.

Depuis sa transformation en janvier 2021, il couvre l'ensemble du département du Loiret et peut accompagner des enfants de 0 à 20 ans porteurs de déficiences différentes (motrice, visuelle, troubles du développement intellectuel, troubles spécifiques du langage).

Le SESSAD DV41 a gardé sa spécificité d'accompagnement des enfants de 0 à 20 ans avec déficience visuelle dans tout le département du Loir et Cher et participe à la transformation de l'offre sur ce territoire.

B. UEMA

L'ouverture en 2015 de l'UEMA de Boigny implantée dans l'école maternelle Montesquieu a eu lieu dans le cadre du 3^{ème} plan Autisme 2013-2017, elle était alors la première UEMA dans le département du Loiret. A suivie en 2020 celle de Lorris afin de couvrir les besoins de scolarisation précoce d'enfants avec TSA à l'est du département. Un troisième UEMA avait été ouverte en 2019 au sud du département mais portée par une autre association.

C. UEEA

Dans le cadre de l'instruction interministérielle DGCS/SD3B/DIA/DGESCO/2019/158 du 30 août 2019 Relative à la mise à jour du cahier des charges des unités d'enseignements élémentaires autisme (UEEA) et à la poursuite de leur développement dans le cadre de la stratégie nationale autisme au sein des troubles du neurodéveloppement 2018-2022, du code de l'Action sociale et des familles notamment ses articles L311-8, L 312-1 2°, L. 312-7, D312-10- et suivants et l'instruction interministérielle DGCS/SD3B/DGOS/SDR4/DGESCO/CNSA/2014/52 du 13 février 2014, relative à la mise en œuvre des plans régionaux d'action, des créations de places et des unités d'enseignement prévus par le 3ème plan autisme (2013-2017), un arrêté a été promulgué le 03 octobre 2022 portant autorisation d'extension non importante de 10 places du SESSAD DTP Métropole d'Olivet pour la prise en charge d'enfants présentant des troubles du spectre autistique dans le cadre d'une unité d'enseignement élémentaire géré par l'ADPEP45. Cette UEEA est co-portée entre les PEP45 et l'association SESAME Autisme qui ont répondu conjointement à l'appel à candidature.

Cette unité d'enseignement en classe élémentaire est constituée pour améliorer l'inclusion des enfants avec autisme en s'appuyant sur une pédagogie spécialisée et adaptée et sur le déploiement d'interventions personnalisées, globales et coordonnées telles que recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS). Chaque élève bénéficie d'un projet individualisé d'accompagnement qui comprend un volet de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation.

L'UEEA scolarise 10 enfants, âgés de 6 à 11 ans, disposant d'un diagnostic d'autisme, n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, le langage et qui présentent à un moment de leurs parcours des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centres d'intérêt.

Les élèves doivent bénéficier d'une notification précisant les modalités de scolarisation et l'orientation vers le SESSAD DTP.

D. EMAS

L'EMAS est adossée au SESSAD DTP depuis septembre 2019 à titre expérimental dans le cadre de la circulaire du CIRCULAIRE N° DGCS/SD3B/2019/138 du 14 juin 2019 relative à la création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap. En septembre 2020, après deux évaluations nationales, l'EMAS est devenue pérenne en même temps que des appels à projet EMAS ont été diffusés dans les autres départements de la région.

En 2021, le budget s'est vu tripler afin d'enrichir l'équipe et passer à 6 ETP dont un 0,50 ETP chef de service et 0,50 secrétaire.

LES EMAS sont encadrées par la CIRCULAIRE N° DGCS/SD3B/2021/109 du 26 mai 2021 relative au cahier des charges des équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation des enfants en situation de handicap.

III. Actions développées au cours de l'année 2022 et évolution de fonctionnement

A. SESSAD DTP-SESSAD DV41

SESSAD DTP

En 2022, différents groupes ont été menés afin de travailler à la ré écriture du projet d'établissement. Il a été décidé d'adopter une démarche co-constructive dans laquelle tous les professionnels du SESSAD ont pu s'associer. En décembre le projet a été finalisé, il sera présenté à l'association en commission de suivi des établissements en mai 2023 puis validé en CA.

De l'élaboration du projet d'établissement a découlé une réflexion interdisciplinaire et participative autour de la gestion de la liste d'attente pour permettre une vision globale des besoins des jeunes sur liste d'attente et de développer une offre modulable. L'expérimentation se déroulera au cours de l'année 2023.

En 2022, deux autres groupes de travail ont été menés en équipe de direction. L'un concernant la plaquette de présentation du SESSAD et l'autre le livret d'accueil à destination des jeunes accompagnés ainsi que de leur famille.

L'année 2022 est également marquée par le début de l'installation de la salle d'innovation avec pour objectif principal d'offrir une découverte de ce que les innovations technologiques peuvent apporter aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants dans les actes de la vie quotidienne.

Territoire MNO

C'est la notion de parcours du jeune accueilli qui est soutenue par la dynamique du dispositif. L'implication des différents services du DTP implique la mise en synergie des équipes, la mutualisation des moyens matériels et humains, une appropriation des procédures et protocoles d'actions. Nous pourrions profiter en 2023 de l'actualisation du projet d'établissement pour organiser et expliciter ces synergies au service du parcours de l'enfant.

Le second axe mis en lumière est le développement de nos partenariats et la communication au sein de nos territoires d'interventions. Nous observons que nombre de nos partenaires potentiels n'ont pas une lecture précise des missions du SESSAD (public accueillis, champs et moyens d'intervention...) ce qui nuit à notre visibilité comme ressource du territoire pour les jeunes pouvant être accompagnés sur le territoire MNO. Dans la mesure où nous sommes de plus en plus sollicités par certaines écoles, nous aurons à rencontrer plusieurs établissements scolaires afin d'y être connu et reconnu comme ressource.

Mai 2022-décembre 2022, avec le concours de professionnelles du territoire Métropole Nord-Ouest, un projet rencontre familles avec la MDA 45 autour de l'accès aux droits a été mené. Il se concrétisera en janvier 2023 avec un temps de présentation de la MDA par deux représentantes et un temps d'échange avec les familles qui souhaitent y participer

Territoire SUD

Janvier 2022- juillet 2022 un temps de cohésion d'équipe a permis de relancer une dynamique d'équipe dans un contexte où beaucoup de professionnels étaient absents. Une réflexion autour des groupes a été menée, notamment afin de mettre en place des groupes en y associant les familles. En fin d'année scolaire, un temps convivial d'activités et d'échanges a été organisé dans un parc, afin de terminer l'année collectivement.

Un transfert de 2 jours a eu lieu durant les vacances d'octobre 2022. Un projet pensé en partenariat sur 2 territoires (MNE et SUD) où 5 jeunes filles de 7 à 8 ans ont pu se retrouver et profiter d'un échange autour de l'autonomie et de l'inclusion sociale. Ce projet a été pensé et encadré par 4 professionnels du SESSAD (éducateurs et rééducateurs).

Territoire EST

Septembre 2022-décembre 2022, le travail partenarial autour de situations partagées avec d'autres établissements médico-sociaux se poursuit. En effet, la formalisation d'un projet commun entre le SESSAD et le CAMSP s'est établie. La réflexion sur des temps partagés avec l'IME se poursuit.

Un projet "multi-établissements" concernant l'accompagnement des familles a émergé et tendra à se finaliser en 2023.

Territoire Ouest

En 2022, les évolutions des pratiques amenés par la transformation du service DI de Baule en service polyvalent se sont consolidées. Notamment par l'admission de plusieurs enfants présentant d'autres problématiques que celle de la "déficience intellectuelle". Les professionnels se sont saisis de l'opportunité que cela représentait et ont pu solliciter leurs collègues et les partenaires (formation, sensibilisation...) pour se donner les moyens d'acquérir de nouvelles compétences. Des groupes ont pu voir le jour intégrant des enfants présentant différents types de handicap. Il reste à rendre accessible à tous les enfants, l'accès au service, qui se fera au cours de l'année 2023.

DV 41

Agrément pour 13 places : 15 enfants accompagnés en 2022

2 Entrées, 3 sorties en 2022 : fin d'accompagnement et hors agrément basse-vision

Sollicitation de deux familles d'enfants en liste d'attente pour participer aux ESS et pour une rencontre avec la famille.

Le service a été sollicité pour une sensibilisation auprès d'élèves dans une école ; de plus des rencontres ont eu lieu avec les équipes enseignantes et les directions pour préparer la rentrée notamment pour les collégiens.

Projet :

- Une sortie INJA en mars 2022 sur 2 jours pour 6 enfants du service afin de découvrir un établissement spécialisé en DV et d'échanger avec leurs pairs.

Poursuite des liens avec les instances administratives et des partenariats (MDPH, CAMSP, Visite de la Maison Bleue)

Travail de réflexion de l'équipe :

- Finalisation de la plaquette du SESSAD afin d'avoir une visibilité et de nous faire connaître auprès de nos partenaires
- Réflexion sur « la fonction ressource » du service afin de mettre en place une procédure pour répondre aux sollicitations extérieures. Cela sera rattaché aux travaux sur le projet d'établissement.
- Participation aux réunions organisée par l'ORS sur Orléans autour du plan d'action sur la déficience sensorielle
- Participation à l'élaboration de l'écriture du Projet d'établissement avec une inscription aux ateliers pour l'ensemble des professionnels mobilisation importante.

Service transcription

1. Activité du service liée au SESSAD DTP

2022 fut l'année de la concrétisation du rapprochement entre le service transcription adaptation du SESSA DTP et la plateforme d'accompagnement vers le numérique adapté des PEP45. Initié depuis plus de deux ans, ce rapprochement s'est donc concrétisé par un emménagement dans des locaux communs en dehors de ceux du SESSAD.

Si les contours d'un projet de service unique sont palpables, nous avons encore tout à écrire et à créer. L'association soutient pleinement ce projet et envisage de proposer la création de cette nouvelle structure médico-sociale dans le cadre de son prochain CPOM. Si l'ARS valide le projet, le service transcription adaptation sera pleinement détaché du SESSAD DTP. Cela nous permettra de poursuivre les accompagnements actuels avec les équipes du SESSAD DTP tout en proposant notre offre de prestations notamment au secteur adulte. En attendant, le service de transcription adaptation reste attaché administrativement et comptablement au SESSAD DTP ; sa gestion quotidienne est la même que celle de la plateforme numérique.

2. Activités en lien avec l'interdisciplinarité et partenariats

Avec l'évolution des technologies numériques, le métier de transcripteur adaptateur de documents est en pleine évolution. De plus en plus de personnes empêchées de lire en raison de leur handicap trouvent des compensations par l'accessibilité des outils numériques. D'autre part, l'évolution technologique nous pousse vers le développement de nouvelles prestations techniques telles que l'impression 3D, les adaptations aux formats ePub, audio, vidéo... Si des adaptations sur mesure resteront toujours nécessaires, les actions d'un transcripteur s'orientent progressivement vers l'accompagnement des usages des adaptations grâce aux outils numériques du grand public.

A moyen constant nous commençons donc à diversifier nos pratiques en conventionnant avec des partenaires régionaux tels que la technopole d'Orléans ou l'Industry Lab par exemple. Nous nous appuyons également de plus en plus sur la médiathèque d'Orléans et continuons notre partenariat avec le Centre Exception handicap de la BNF. Enfin, les transcripteurs adaptateurs ont de plus en plus de temps de contact avec les jeunes ou leurs aidants. Des temps de permanences dans les locaux du SESSAD sont par exemple mis en place chaque semaine.

B. UEMA

Boigny sur Bionne

Pour la classe Plume l'année 2022 a commencé par des mouvements du personnel dans l'équipe médico-sociale. Des départs en lien avec des projets personnels mais aussi un effet du déploiement de l'EMAS qui a permis des évolutions professionnelles et une mobilité en interne. L'équipe s'est renouvelée au ¾. (éducatrices spécialisées psychologue psychomotricienne). Un éducateur spécialisé en apprentissage vient compléter l'équipe éducative depuis septembre 2022. Le poste d'orthophoniste est vacant depuis septembre 2022. Le poste neuro psy est vacant. Une nouvelle enseignante (non spécialisée) est arrivée en septembre 2022. L'équipe bénéficie d'une supervision et d'une analyse des pratiques

Effectif enfants au 31 décembre 2022 7 enfants dont 2 admissions en cours

Guidance parentale, action vers les familles information aux familles sur les perspectives d'accompagnement et de scolarisation après l'UEMA (A.S +équipe) avec partage d'un temps convivial (café, exposition des productions des enfants etc)

Inclusions

- Collaboration avec l'équipe enseignante pour l'inclusion de plusieurs enfants
- Stand à la kermesse sensibilisation en collaboration avec les représentants des parents d'élèves

Projets et évènements

-Organisation de la journée bleue au sein de l'école en avril 2022 (sensibilisation de l'école) "tous les élèves ont porté un élément d'habillement bleu" et ont participé à des ateliers et un goûter partagé + affichage définition de l'autisme à destination des parents.

Lorris

Pour la classe Caméléon, l'effectif en personnel a été complet (à l'exception du poste d'orthophoniste jamais pourvu) jusqu'en septembre. La psychologue en poste sur l'UEMA et le CAMSP a pu augmenter son temps de travail au CAMSP. Depuis septembre, malgré la parution régulière de l'offre il n'y a pas de candidatures. Le relai a pu se prendre par l'autre psychologue spécialisé en neuro psychologie en poste à 0,40 ETP. L'enseignante (non spécialisée) est en poste depuis l'ouverture. L'équipe bénéficie d'une supervision et d'une analyse des pratiques

Effectif enfants au 31 décembre 2022 : 6 enfants, 1 admission en cours

Inclusions

- Participation à la fête de l'école juillet 2022
- Collaboration avec l'équipe enseignante pour l'inclusion de plusieurs enfants (inclusions collectives et individuelles): 1 enfant inclus chaque jour à temps partiel, inclusion d'un enfant sur les créneaux d'initiation au domaine aquatique à la piscine municipale...

Guidance parentale et actions vers les familles

- Information aux familles sur les perspectives d'accompagnement et de scolarisation après l'UEMA (A.S.+ équipe)

Projets et évènements

Correspondance avec une classe en Tanzanie (dans le cadre du projet de l'école sur le thème du monde.

Face à la difficulté à être en effectif complet sur ces dispositifs depuis quelques années, et sur incitation de l'ARS un groupe de travail s'est mis en place afin de fluidifier le parcours des enfants avec l'Education nationale et l'enseignant ressource TSA, la MDA, la PCO, le CDAA et les associations porteuses des UEMA et UEEA. Trois rencontres ont permis de poser des critères d'admissions permettant d'aider à l'orientation vers ces dispositifs. Les effets de cette commission se sont vus en fin d'année 2022 avec des admissions en cours projetant un effectif complet sur les deux UEMA début 2023. La finalisation des plaquettes propres à chaque UEMA mais également la réalisation d'une plaquette inter UEMA pour les trois dispositifs du Loiret dans une forme dynamique avec la création d'une vidéo de visite virtuelle des classes a constitué un axe de travail également important sur l'année avec le soutien du service support en communication.

C. UEEA

Les étapes d'ouverture du dispositif

Une réunion de rencontre pour les parents d'enfants pressentis pour le dispositif a eu lieu en juin 2022 pour présenter l'UEEA.

Les recrutements des professionnels ont eu lieu en juin. Ils ont pris leurs fonctions début septembre, ce qui a permis de bénéficier de quelques semaines pour :

- Commander les meubles et le matériel
- Installer les locaux
- Créer les supports d'apprentissages
- Créer les outils d'équipe : Projet de service, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, projet d'accompagnement personnalisé, transmissions, suivi des temps d'inclusion etc.
- Bénéficier d'une formation initiale de 9 jours
- S'installer dans l'école et apprendre à connaître son personnel
- Créer les emplois du temps
- Débuter les admissions : rencontres avec les parents, observations des enfants dans leur classe et au domicile en septembre et octobre, début d'accueil au sein du dispositif pour quelques enfants déjà dans l'école...

L'ouverture a été effective à partir du 7 novembre 2022 après la visite de conformité en octobre 2022.

L'équipe

L'équipe de l'UEEA est constituée de :

Personnels de l'Education nationale :

- Une enseignante spécialisée pilote du dispositif
- Une AESH-collective

Personnels ESMS du SESSAD et du DAME CIGALE :

- 2 personnels éducatifs à temps plein et 1 à mi-temps : une éducatrice spécialisée et une aide médico-psychologique ainsi qu'une aide médico-psychologique à mi-temps.
- 3 personnels paramédicaux à 0,20 ETP : une orthophoniste (poste vacant faute de candidature), une psychomotricienne et un psychologue
- Une cheffe de service à 0,20 ETP
- Du personnel mutualisé avec le SESSAD : une directrice adjointe, une secrétaire, une cadre de gestion et une comptable

Les jeunes accueillis

Nombre d'admissions effectuées en
2022

7

L'UEEA a ouvert le 7 novembre 2022. Il a d'abord été convenu que le dispositif accueille 7 élèves dans un premier temps, afin qu'il s'installe dans l'école. Parmi ces 7 élèves, 5 sont nés en 2014 (8 ans), 2 en 2015 (7 ans).

Nous veillons, lors des admissions, à ce que le temps de trajet pour l'enfant ne dépasse pas 45 minutes.

✓ Les communes d'origine des enfants accueillis depuis novembre 2022 :

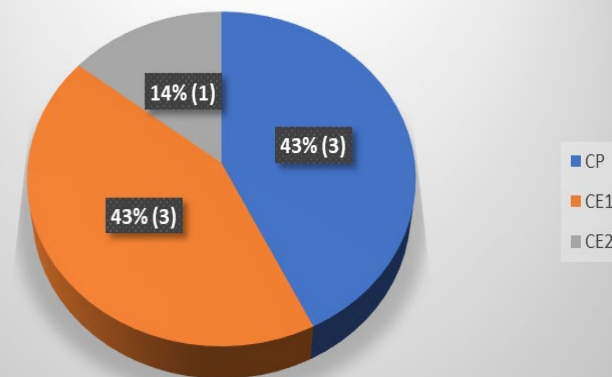
4 sont d'Orléans Sud (3 sont de La Source, en proximité directe de l'école). Pour 2 d'entre eux il s'agissait de l'école de secteur.

1 est d'Orléans Nord

1 d'Ingré

1 de la Ferté St Aubin

Répartition par classe



Le parcours avant l'arrivée en UEEA

1 était en CP ordinaire avec AESH-I dans son école de secteur. Il bénéficiait d'un accompagnement en ambulatoire à l'école et à la garderie 2 fois par semaine depuis deux ans par Sésame Autisme

1 était en CP à Cadou dans son école de secteur. Il bénéficiait d'un accompagnement en ambulatoire par Sésame Autisme depuis 1 an.

1 était en CE1 à Cadou avec accompagnement en ambulatoire par Sésame Autisme depuis 2 années 2 fois par semaine à l'école.

1 était en Ulis à Cadou.

1 était en grande section dans son école de secteur avec accompagnement pour sa déficience visuelle et son TSA par le SESSAD DTP depuis plusieurs années.

1 était en CP avec AESH-I dans son école de secteur. Il était sorti de l'UEMA d'Olivet en juillet 2021.

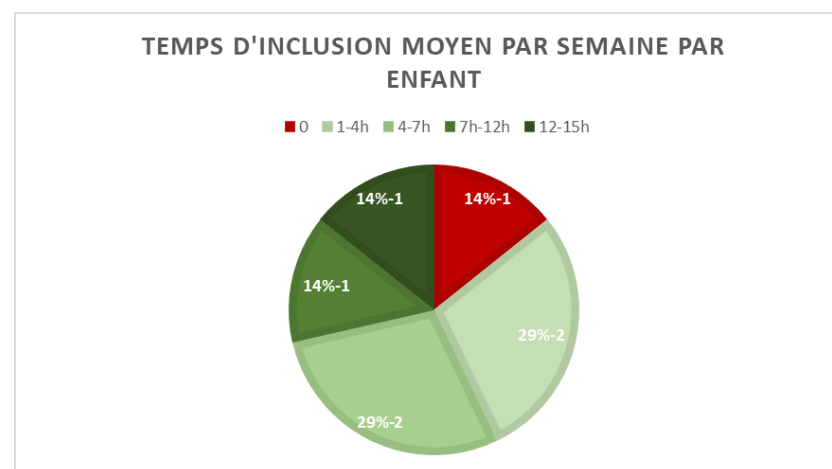
1 était en sur-maintien en GS dans son école du jardin des plantes avec AESH-I, mais avait un très court temps de scolarisation. Il bénéficiait d'un suivi en hôpital de jour.

On note que trois d'entre eux étaient déjà scolarisés à l'école Cadou avant l'UEEA.

✓ Les inclusions :

Les inclusions ont pu se mettre en place très rapidement.

Toutefois, pour l'un des enfants accueillis, d'importants troubles du comportement entravent pour le moment la mise en place d'inclusions, et nécessitent un accompagnement en 1 pour 1.



La guidance parentale n'a pas encore pu se mettre véritablement en place lors des deux premiers mois d'ouverture du dispositif. En effet, l'équipe avait besoin de connaître les enfants et de pouvoir s'appuyer sur la formation « guidance parentale » programmée en février 2023. Cette formation a pour objectif de bâtir un plan de guidance parentale.

Des rencontres ont toutefois été réalisées avec les familles pour apprendre à les connaître et également pour commencer à recueillir leurs attentes sur la mise en place d'une guidance. L'objectif pour début 2023 est d'organiser des cafés parents, temps d'échanges avec les familles autour de thématiques, pour favoriser le transfert de compétences ainsi que la pair-aidance, à raison d'une fois par trimestre et animés principalement par le psychologue.

D. EMAS

Quantitatif

Nombre de Sollicitations de l'EMAS en 2022 ainsi que le nombre d'établissements scolaires concernés.

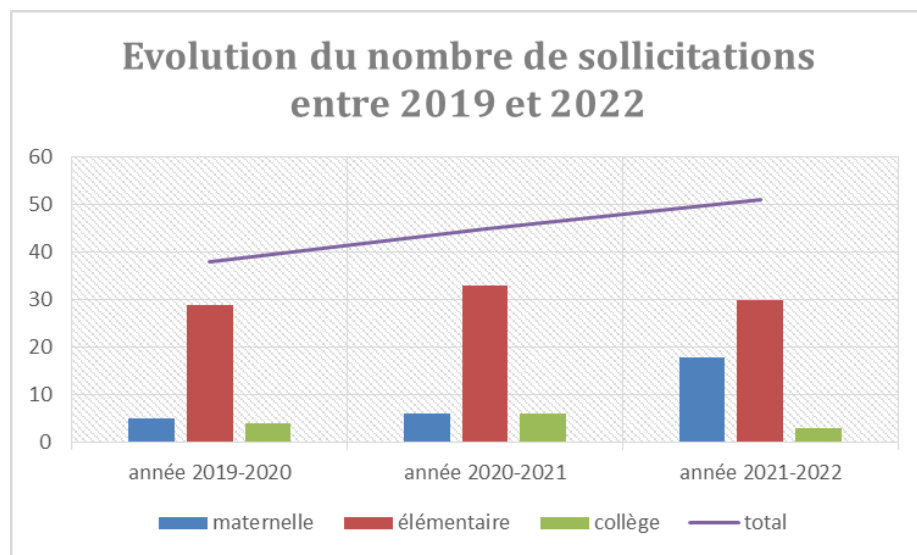
2022	Nombres de saisines individuelles et collectives
Sollicitations	51
Maternelle	20 (39%)
Elémentaire	29 (57%)
Collège	2 (4%)
Nombre d'élèves notifiés	20 (44,4%)

**Ces chiffres ne tiennent pas compte des interventions qui ont débuté en 2021 et qui se poursuivent en 2022.*

En 2021, 19% maternelle versus 39% en 2022 (soit 20% d'augmentation).

Au total l'EMAS est intervenue dans **44 établissements scolaires**.

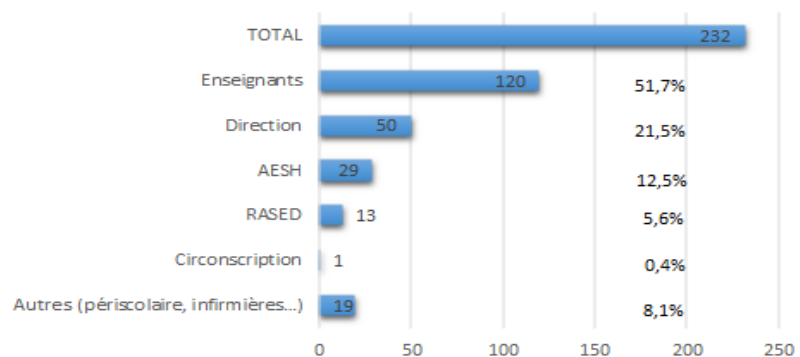
Evolution depuis 2019



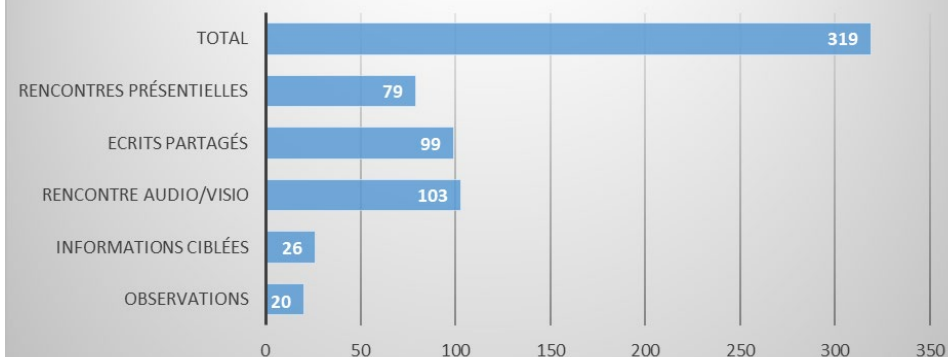
Interventions 2022

TOTAL D'INTERVENTIONS REALISEES	68
NOMBRE D'INTERVENTIONS INDIRECTES REALISEES (SOLLICITATIONS 2022)	44
NOMBRE D'INTERVENTIONS INDIRECTES REALISEES (SOLLICITATIONS 2021 ENCORE ACTIVES)	17
NOMBRE D'INTERVENTIONS DIRECTES REALISEES	1
INTERVENTIONS COLLECTIVES	6
MOYENNE DU NOMBRE D'ACTE PAR INTERVENTIONS LIEES A UNE SOLLICITATION INDIVIDUELLE	5
NOMBRE DE PROFESSIONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE BENEFICIANT DES INTERVENTIONS DE L'EMAS	230 (voir la répartition dans le graphique ci-après)
NOMBRE DE PRESTATIONS A UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE D'EVALUATION	1
TOTAL KILOMETRES PARCOURUS	6726 kms
LA MOYENNE D'UN DEPLACEMENT ALLER-RETOUR	78 Kms

NOMBRE DE PROFESSIONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE BÉNÉFICIANT DES INTERVENTIONS DE L'EMAS



Nombres et types d'actes mis en oeuvre dans le cadre des interventions



Qualitatif

Existence d'un document de présentation :

Communication existante	Axes d'amélioration
La plaquette de communication	A été mise à jour et sera envoyée à l'ensemble des établissements scolaires du Loiret en janvier 2023
Film de présentation	Une actualisation sera réalisée en 2023
Internet	Refonte du site internet des PEP45 avec une page dédiée à l'EMAS
Actions de présentation de L'EMAS	Développer les présentations directement auprès : - des professionnels des circonscriptions (Inspecteurs et conseillers pédagogiques), - des directeurs d'établissements - des personnels de RASED

Existence et résultats d'une mesure de l'impact :

Outils de mesure	Axes d'amélioration
Enquête de satisfaction réalisée	Systématiser la diffusion en 2023
Traçabilité des actions	Amélioration de la performance du tableau des actes informatisé/ recrutement d'un agent administratif
Mise en place d'une fiche de clôture	Extraction des données de la fiche de clôture

Depuis l'augmentation de l'effectif de l'EMAS en 2022, les délais d'intervention ont été réduits (de deux mois à 37 jours en moyenne). Le nombre d'actions dans chaque intervention a augmenté (de 2 à 5). Les actions liées à une sollicitation sont rapprochées.

La fin d'intervention est structurée. Le travail mené à son terme est préalablement déterminé.

Les interventions collectives se structurent sous différentes modalités (sensibilisations, groupe de réflexions...)

Le travail commun avec la circo ASH qui se consolide et permet des actions communes le cas échéant ainsi que des actions collectives (formation AESH, intervention dans les formations CAPPEI).

IV. Activité 2022 : analyse et perspective

Pour les UE, le nombre de journées réalisées présenté dans le tableau correspond aux nombres de jours de présence scolaire.

Si on rapporte le nombre de journées prévisionnelles selon le nombre d'enfant accueillis, le taux d'absentéisme est 26% pour la classe plume et 9% pour la classe caméléon.

Cependant la classe Plume est ouverte sur 5 jours alors que la classe Caméléon est ouverte sur 4 jours, le prévisionnel a été calculé sur 5 jours.

ACTES ET JOURNEES UEMA UEEA 2022

	EST prévisionnel	EST Réalisé	MNE prévisionnel	MNE réalisé	MNO	MNO réalisé	MS prévisionnel	MS Réalisé	OUEST	OUEST Réalisé	DV41 prévisionnel	DV41 réalisé	Total DTP prévisionnel	Total DTP réalisé	UEMA Plume prévisionnel	UEMA Plume réalisé	UEMA Caméléon prévisionnel	UEMA Caméléon réalisé	UEEA Papillon prévisionnel	UEEA Papillon réalisé	
Agrément					183						13		196		7		7		10		
Agrément réparti selon effectif au 30/09/2021	19		43		34		62		25		13		196		7		7				
effectif au 31/12/2021		21		43		34		54		25		14		191		4			3		
au 31/12/2022		25		40		33		52		24		13		187		7		6		7	
Entrées		9		5		7		14		8		2		45		5		2		7	
Sorties		5		7		9		16		9		3		49		3		0		0	
transfert territoire				-1		1						0		0							
file active		30		47		42		68		33		16		236		9		6		7	
actes hors effectif (1 action avec un ou plusieurs professionnels = 1 acte, service de suite, sensibilisation, partenaires...)														466							
Semaines/Actes																					
J	4,2	830	578	1098	1252	1260	1010	2810	1473	926	893	618	590,6	7542	5796	147	49	147	56	-	-
F	2,6	514	406	680	1032	780	788	1739	939	573	542	383	405,3	4669	4111	91	30	91	33	-	-
M	4,6	909	688	1203	1732	1380	1447	3077	1815	1014	990	677	787,8	8261	7458	161	90	161	61	-	-
A	2,2	435	304	575	822	660	775	1472	976	485	567	324	312	3951	3755	77	46	77	30	-	-
M	4,0	791	549	1046	1275	1200	1324	2676	1869	882	981	589	709	7183	6707	140	95	140	57	-	-
J	4,2	830	602	1098	1241	1260	1256	2810	2001	926	886	618	574,4	7542	6561	147	97	147	41	-	-
J	1,8	356	220	471	414	540	422	1204	532	397	371	265	193,1	3232	2152	63	13	63	6	-	-
A	0,6	119	43	157	99	180	108	401	316	132	58	88	35,4	1077	658	21	0	21	0	-	-
S	4,4	870	671	1151	1104	1320	1060	2943	1573	970	749	648	550,6	7902	5706	154	102	154	97	-	-
O	4,0	791	698	1046	1297	1200	1009	2676	1557	882	706	589	493	7183	5759	140	57	140	68	-	-
N	3,4	672	781	889	1238	1020	1001	2274	1406	750	568	500	467,6	6106	5461	119	79	119	52	170	88
D	2,4	474	396	628	667	720	761	1605	930	529	463	353	424,6	4310	3642	84	52	84	49	120	65
38,4	7590	5935	10043	12172	11518	10959	25688	15386	8468	7774	5651	5543	68959	58233	1344	710	1344	550	290	153	
Semaines																					
Nb moyen d'actes hebdo 2022																					
38,2	10,61	5,73	6,12	7,27	8,83	7,78	10,71	7,32	8,75	7,57	11,32	9,29	9,16	7,39							

Pour le SESSAD DTP – DV41, les actes prévus sont estimés selon l'agrément réparti proportionnellement au nombre d'enfants accompagnés au 30/09/2021 par territoire et selon le nombre actes moyens hebdomadaires par enfant sur 38,40 semaines (192 jours d'ouverture)

Les actes réalisés comprennent les actes du libéral, du service de transcription-adaptation ainsi que les prestations de pilotage et fonction support qui sont estimés à 3 actes par semaine par enfant.

Le service de suite a été sollicité pour 6 enfants et représente 35 actes (contact famille, rencontre partenaire, bilan...)

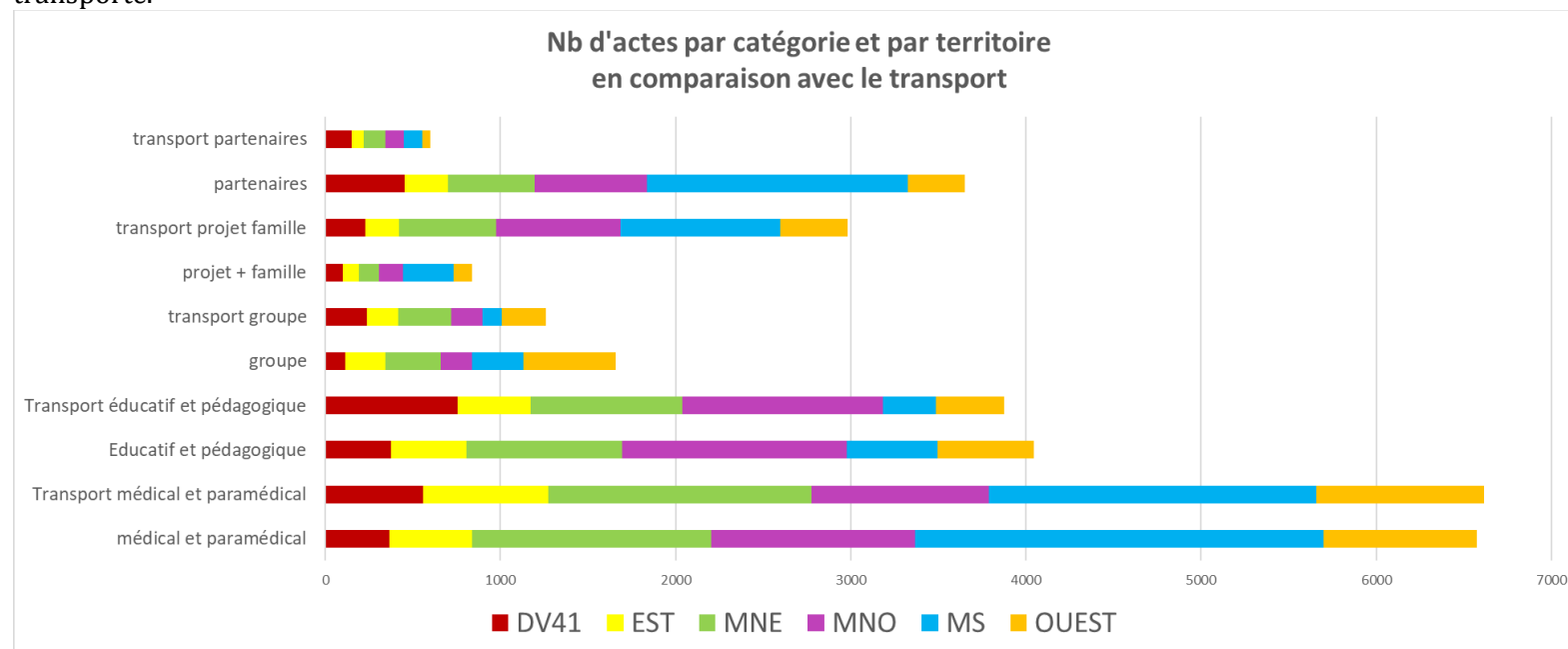
Depuis septembre 2022 les prestations hors effectif sont répertoriées (sensibilisation, rencontre partenaire, groupe de travail, contact liste d'attente) soit 34 prestations d'une à deux heures chacune avec un ou plusieurs professionnels. Elles comprennent également les actes de transcription adaptation pour les partenaires.

La durée moyenne d'accompagnement des enfants sortis est de 5 ans.

La moyenne d'âge est de 11 ans. La tranche d'âge la plus représentée est 6-12 ans

L'activité présente un delta de 10726 actes par rapport à l'estimation 2022 mais 1444 actes ont été réalisés en plus par rapport à 2021. Le prévisionnel est calculé sur le nombre de jours d'ouverture mais ne tient pas compte de la modulation. Quelques postes vacants ont été pourvus mais les professionnels en arrêt de travail ne sont pas systématiquement remplacés. On peut noter un absentéisme plus important sur le territoire sud qui accompagne plus d'enfant en situation de handicap moteur.

Le remplissage de l'outil de suivi des actes est chronophage et il n'est pas systématiquement renseigné. Cependant il permet de comparer le nombre d'actes par catégories professionnelles et prestations directes et indirectes. Un acte transport est égal à un déplacement inférieur à 1/2 heure et 2 actes si l'enfant est transporté.



V. Les ressources humaines : analyse et évolutions

L'année 2022 a été marquée au niveau RH par l'absence pour maladie d'une des deux DA de mai à octobre, le départ en mars d'une cheffe de service suite à une demande de rupture conventionnelle et une autre en juillet qui faisait valoir ses droits à la retraite. Deux nouveaux cadres ont pris leur fonction au sein du SESSAD DTP, un fin mai 2022 (territoire MNO) et une autre début septembre (territoire SU), une des cadres en poste a émis le souhait de changer de territoire, en septembre elle a donc pris le pilotage de l'équipe du territoire Est alors qu'elle était précédemment responsable du territoire SUD. Malgré cette instabilité les projets des enfants ont pu être garantis, tout comme les travaux engagés du projet d'établissement ont pu se poursuivre.

L'année 2022 a également été marquée par le recrutement d'une orthophoniste à temps plein mais qui fait valoir un congé parental (temps de travail effectif à 0,80 ETP), en mai et à la fin de l'année des entretiens de recrutement ont abouti à l'embauche d'une kinésithérapeute à temps plein et une orthophoniste à 0,50 ETP mais qui ont pris leur fonction début janvier 2023.

Un ergothérapeute a été recruté en CDD pour le service DV41 sur le poste d'informaticien spécialisé. Un poste d'ergothérapeute à 0,50 ETP a été créé par redéploiement de postes vacants (kiné notamment) en anticipation de départ en retraite et pour répondre à des besoins croissants sur les territoires qui n'en étaient pas pourvus avant le passage en DTP.

VI. La formation du personnel

A. *SESSAD DTP-SESSAD DV41*

Formation financée par l'OPCO :

FORMATIONS COLLECTIVES

- Accompagner un enfant en situation de déficience visuelle en SESSAD, 8 personnes SESSAD DV41, 21 heures.
- Vineland II : évaluation du fonctionnement adaptatif, 7 psychologues, 14 heures.

FORMATIONS INDIVIDUELLES

- Les troubles alimentaires du nourrisson et du jeune enfant, orthophoniste, 28 heures.
- Troubles alimentaires en pédiatrie : intervention en ergothérapie, ergothérapeute, 21 heures.
- Prise en charge kinésithérapique des tendinopathie, kinésithérapeute, 14 heures.
- La rééducation psychomotrice et les troubles neurodéveloppementaux, psychomotricienne, 21 heures.
- Evaluation et rééducation en ergothérapie des enfants présentant des troubles des apprentissages, ergothérapeute, 28 heures.

- Le traitement des difficultés motrices en lien avec l'écriture chez l'enfant présentant un trouble du développement, ergothérapeute, 14 heures.
- MASTER 2, Economie et Gestion de la Santé, directrice-adjointe, 350 heures.
- Certificat d'Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles, éducatrice spécialisée, 870 heures.
- Initiation au management et gestion des Ressources humaines, secrétaire de direction, 36 heures.

Formation financée sur le budget de fonctionnement :

FORMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

- Fonctionner en dispositifs plateformes au service des parcours des usagers, ensemble du personnel SESSAD DTP, 13 heures.
- SST Formation Initiale, 5 personnes, 14 heures.
- CAEGADV, 2 personnes, 210 heures.
- Connaitre et apprendre à utiliser la VB MAPP, psychologue, 10 heures.
- Profil sensoriel d'une personne avec autisme, 2 psychomotricienne, 14 heures.
- Excel niveau 2, 12 personnes, 7 heures.
- Word niveau 1, 4 personnes, 7 heures.
- Word niveau 2, 6 personnes, 7 heures.
- Rédiger ses documents en FALC, 1 personne, 14 heures.

COLLOQUES ET JOURNEES D'ETUDE

- Journées Etudes annuelles : Evaluation clinique et démarche rééducative, 4 professionnels, 14 heures.
- Septième journée Inter UEMA / EEA / DAR, professionnels des UEMA, 7 heures.

B. UEMA

L'équipe des deux classes UEMA ont participé en juin à un colloque organisé par Formavision. En septembre 2022, 3 jours de formation portant sur l'actualisation des connaissances en autisme ont été organisés avec les parents des enfants de Boigny ainsi que les parents de l'UEEA qui ouvrait.

C. UEEA

L'équipe pluridisciplinaire du dispositif, ainsi que le personnel de l'école et les parents des élèves ont bénéficié d'une formation initiale commune de 9 journées pour l'ouverture, dispensée par l'organisme FORMAVISION avec pour thématiques :

- Modalités de scolarisation en UEEA et connaissances actualisées en autisme
- Mise en place d'une communication fonctionnelle
- Entraînement des habiletés sociales

- Stratégies comportementales et développementales (TEACCH/ABA...)
- Evaluation de l'élève TSA et élaboration du Projet personnalisé-Adaptations pédagogiques en lecture et mathématiques. Adaptations pédagogiques en lecture et mathématiques
- Gestion des comportements problèmes

Sur l'ensemble des journées ont été formés :

- 4 parents
- 6 enseignants et 2 AESH de l'école Cadou
- Les 7 professionnels de l'équipe (dont enseignante et AESH-collective) ainsi que la cheffe de service.

La formation a également été ouverte à des personnes extérieures sur certaines thématiques : parents d'une UEMA, cheffe de service d'une UEMA, coordinateur du PIAL, professionnelle de l'équipe A.S.T.U.S.

Conformément aux préconisations du cahier des charges, l'UEEA bénéficie d'une journée de supervision chaque mois, par l'organisme FORMAVISION, journées donnant lieu à un compte-rendu et des préconisations pour l'équipe et concernant chaque jeune.

D. EMAS

Programmation début 2023 d'une formation des professionnels de l'EMAS : De la compétences des systèmes à la compétence des bénéficiaires.	Donner aux professionnels EMAS des compétences de lecture avec une logique systémique des problématiques pour lesquelles ils sont sollicités.
Analyse des pratiques des professionnels EMAS	Garantir la recherche d'une posture d'objectivité des professionnels de l'EMAS et son rôle de tiers et de ressource.
Participation des professionnels EMAS à des conférences -L'école inclusive et les personnels autrement capables par M.Serge EBERSOLD -Webinaire sur l'autisme	Veille et mise à jour des connaissances de l'équipe

VI Les perspectives

A SESSAD DTP- DV41

Dans la continuité du travail réalisé en 2022 sur la réécriture du projet d'établissement et dans le cadre de la réforme de l'évaluation, nous projetons la mise en place d'un CACQ (comité d'amélioration continue de la qualité) qui nous permettra de dérouler notre plan d'action. Notamment il a été priorisé, dès la rentrée scolaire 2022-2023, la mise en place d'un groupe de travail sur la gestion de notre liste attente et une expérimentation est projetée sur chaque territoire afin d'apporter une réponse à un besoin prioritaire des enfants notifiés. Dans la même temporalité et même logique à la suite des travaux institutionnels, ont été organisées des séances thématiques avec des partenaires à destination des familles des enfants accompagnés (accès aux droits, MDPH, parcours scolaires et formation, parentalité, dispositifs de droits). A la suite de la formation d'une AMP du SESSAD en 2021, un projet de médiation animale en interne avec des lapins s'est élaboré courant 2022 et la concrétisation sera en 2023, développant ainsi une offre de service correspondant à des besoins repérés. Dans le déploiement du DAME 45, le SESSAD DTP reste en attente de la convention départementale dépendante du décret. Il nous semble important de souligner que la spécificité du SESSAD DTP et son expertise acquise dans l'inclusion doivent être distinctes notamment par rapport au développement de l'activité ambulatoire des IME. Enfin, avec la mise en place du logiciel du dossier unique de l'utilisateur, la comptabilisation de l'activité devrait être facilitée et plus efficiente et permettra un suivi et un contrôle plus précis.

B UEMA

Les perspectives 2023 pour les deux UEMA sont dans la continuité des actions engagées avec une ambition partagée avec l'IEN ASH de construire une coopération sereine et solide propice à l'inclusion des enfants. Il est proposé de retravailler ensemble début 2023 les fiches de poste de l'équipe médico-sociale et de l'enseignante spécialisée, l'organigramme faisant apparaître la nature des liens entre les différents acteurs de l'école, les différentes réunions et les propositions d'instances pouvant faire régulation.

C UEEA

Les perspectives 2023 :

- Accueillir 10 élèves
- Mettre en œuvre la guidance parentale par des visites à domicile et des cafés parents
- Affiner les critères d'admission afin que les élèves accueillis tirent un bénéfice maximum du dispositif.

D EMAS

De façon globale l'activité et la posture de l'EMAS a fortement évolué. Des actions d'information et de coordination seront à diffuser et à structurer pour éviter les confusions sur les missions de l'EMAS ou leur champ d'action. Cependant par sa posture systémique l'équipe des professionnels de l'EMAS installe un travail de plus en plus réactif qui vise un impact à long terme grâce aux compétences activées des professionnels de la communauté éducative des établissements dans lesquels elle intervient.